

Atelier 6

FC des Tertiaires A et B (académique et Fprof supérieure)

Facteur de compétitivité

Compte rendu

1. Financement de la formation continue

Problématique :

Disparité du financement

Tertiaire A : CAS – DAS – MAS – MBA / Coûts directs à la charge des participants avec des montants élevés (25 à 45'000.-)

Tertiaire B : Brevets, diplômes, Ecoles professionnelles et professionnelles supérieures / Subventions et soutiens existants mais qui demandent être augmentés

Recommandations :

1^{er} point de vue :

Pas d'implication financière auprès des institutions de formation

Mais auprès des individus

→ chèque formation

→ allègements fiscaux

Insuffisants pour financer des FC certifiantes

+ : chèque formation : incitatif et action de promotion de la FC

2^{ème} point de vue :

Soutien financier public (partiel) aux institutions de formation publiques et privées (accréditées) (← certification !) afin de rendre possible le *Life Long Learning* dont tout le monde s'accorde à dire qu'il est essentiel à l'économie et à la société

Tous :

Nécessité d'harmoniser les politiques cantonales en matière de financement de la FC

2. Conditions d'accès

Problématique

Eloignement géographique

CFC et expérience professionnelle pour accéder aux FC certifiantes

Organisation (soir et hors des heures de travail)

Recommandations :

Modalités :

→ Modularisation

→ Formation à distance

et toutes autres modalités facilitant l'accès aux personnes en emploi et/ou décentrées géographiquement

Développer la VAE dans les domaines Tertiaire A et Tertiaire B pour faciliter l'accès aux formations certifiantes pour des personnes qui n'auraient pas pu les obtenir en formation initiale

3. Qualité de la formation

Problématique :

D'où doivent venir les critères de qualité permettant de délivrer les certifications ?

Recommandations :

1) les associations professionnelles sont les mieux à même de fixer les critères de qualité et sont des partenaires importants dans ce domaine et dans celui des subventions

Attention ! : qualité très inégale des associations professionnelles ! Cette option demande à ce que les organisations faîtières des branches professionnelles garantissent un fonctionnement efficace des associations

→ le lien est ainsi fait que la qualité est fortement influencée par les employeurs via les associations professionnelles

Qualité : plurifacteurs

- 1) Labels et normes existants et (peut-être) à améliorer
+
- 2) Les organes faïtiers des associations
+
- 3) Niveau de qualité que les insitutions de formation (HES, HEP, Universités, etc.) tiennent à maintenir avec un regard plus large
+
- 4) La prise en compte du marché européen sur les questions de reconnaissance

Globalement : Loi fédérale sur la formation continue

- Pas d'accord sur les FC tertiaire A ou B qui devraient (ou pas) entrer dans la nouvelle loi sur la FC
- D'accord qu'il est urgent de mettre de l'ordre dans les lois cantonales sur la FC afin de les harmoniser

Christiane Amici Raboud, Association romande des formateurs d'adultes diplômés